



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

Monsieur Sébastien Nadeau, maire
Madame Nathalie Ayotte
Monsieur François Moreau
Madame Annie Mainville
Monsieur Michel Gagnon

Monsieur Pierre-Étienne Thériault
Madame Nicole Martel
Monsieur Marc-André Desjardins
Monsieur Fernand Gendron

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

Monsieur Sébastien Nadeau, maire, vous convoque à une séance extraordinaire du conseil municipal, le 21^e jour du mois de mars 2022, à 18 h 00 à la salle des délibérations du conseil municipal (379, rue Dorval) et il sera pris en considération les sujets suivants :

1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES

- 2.1 Règlement 300-48-2022 amendant le règlement 300-2015 relatif au zonage de la Ville de L'Assomption - adoption du projet de règlement et avis de motion
- Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
 - Levée de la séance

Jean-Michel Frédérick
Greffier et avocat